

[Text]

Consideration of environmental taxes often raises the question of whether the revenues from such taxes should be dedicated to environmental purposes; earmarked for the environment.

This issue was also raised during consultations on the Green Plan. It is an area for further examination.

In considering this issue, there are a number of factors to bear in mind. First, dedicating tax revenues imposes rigidities on the government's allocation of revenues which, in turn, reduces the government's ability to respond to new and changing priorities. Second, dedicating tax revenues also removes the allocation of revenues from the regular review process. This reduces accountability and effective fiscal management. Third, introducing dedicated taxes in one policy area will raise demands for dedicated taxes in other policy areas. Extending this approach would further weaken the regular process for allocating and controlling revenues.

For these reasons, the federal government to this point has been very reluctant to introduce earmarked taxes. The only real example we have of a dedicated or earmarked tax in Canada is the GST. Revenues from the GST all go into the debt servicing reduction fund. Is that the proper name for it?

The Chairman: We would not argue about that. I wonder. I was very involved with the legislation.

Senator Grimard: I agree.

Mr. McCloskey: Well, there is legislation on it, Mr. Chairman.

The Chairman: It is more smoke than anything else. At any rate, carry on. Dedicating revenues that way would give you all the flexibility you might want.

Mr. McCloskey: To sum up, the discussion paper on economic instruments includes a full range of instruments. These instruments have some advantages, but they also raise a number of practical issues, such as international competitiveness, distributional implications, complexity in design, and costs of compliance and administration.

As we explore these issues and the potential for using instruments in Canada, one important source of input will be information and practical experience coming from other countries.

[Traduction]

L'étude des taxes sur l'environnement conduit souvent à se demander si les revenus produits par lesdites taxes devraient être consacrés à des fins environnementales, réservés à l'environnement.

Cette question a également été soulevée durant les consultations sur le Plan vert. C'est un élément qui devra être étudié plus à fond.

Lorsqu'on examine cette question, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Premièrement, l'affectation spéciale des recettes fiscales réduit la marge de manoeuvre du gouvernement quant à l'attribution des revenus, ce qui limite en retour la capacité du gouvernement de faire face aux priorités nouvelles et changeantes. Deuxièmement, l'affectation spéciale des recettes fiscales a également pour effet d'enlever l'attribution des recettes du processus régulier de révision. L'obligation de rendre compte et l'efficacité de la gestion financière s'en trouvent réduites. Troisièmement, l'introduction d'impôts spécialement affectés dans un secteur de dépenses entraînera une augmentation de la demande d'impôts spécialement affectés dans d'autres secteurs de dépenses, ce qui affaiblira davantage le processus régulier d'attribution et de contrôle des revenus.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral s'est montré jusqu'à présent très peu disposé à introduire les impôts spécifiques. Le seul vrai exemple d'impôt spécialement affecté ou spécifique que nous ayons au Canada est la TPS. Les revenus provenant de la TPS vont tous dans le fonds de réduction du service de la dette. Est-ce bien ainsi qu'on l'appelle?

Le président: Nous n'allons pas relancer ce débat. Je me demande. Je me suis beaucoup occupé de la mesure législative.

Le sénateur Grimard: Je suis d'accord.

M. McCloskey: Eh bien, il y a une mesure législative à ce sujet, monsieur le président.

Le président: C'est plus de la frime qu'autre chose. Quoi qu'il en soit, poursuivons. Une telle affectation des revenus vous donnerait toute la souplesse dont vous avez besoin.

M. McCloskey: En résumé, le document de travail sur les instruments économiques inclut toute une gamme d'instruments. Ces instruments présentent certains avantages, mais ils soulèvent également un certain nombre de questions pratiques, comme la concurrence internationale, les effets distributionnels, la complexité de la conception, et les coûts d'application et d'administration.

Pour l'examen de ces questions et de la possibilité d'utiliser des instruments au Canada, l'information et l'expérience pratique acquises dans d'autres pays seront très utiles.